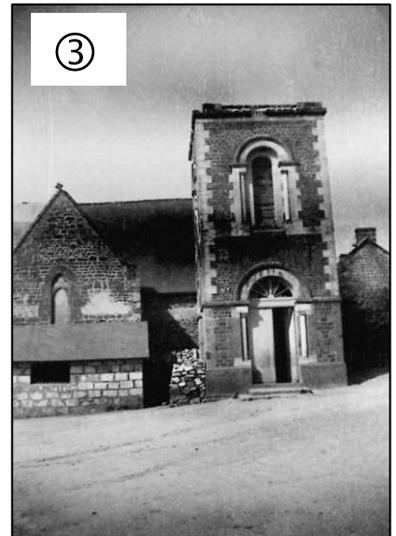
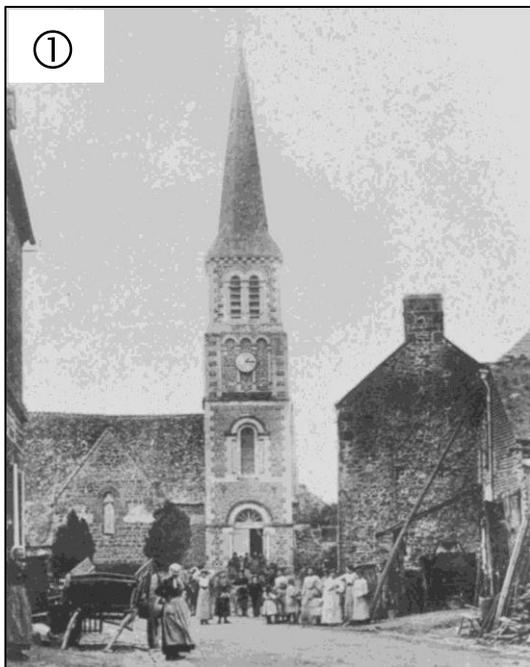


Chantrigné



L'Eglise romane de Chantrigné fût érigée au 11^{ème} siècle. Traversant les siècles, le clocher fût reconstruit une 1^{ère} fois dans les années 1880 ①. Abattu lors de la Libération en Août 1944 ② et ③, il est à nouveau reconstruit en 1966 sur un nouvel emplacement ④ et ⑤.



Bulletin Municipal 2016

Mairie – 47, rue des Vallées – 53300 CHANTRIGNÉ

☎ 02.43.00.81.69

Email : mairie.chantrigne@wanadoo.fr

<http://www.chantrigne.mairie53.fr/>

Sommaire

<i>LE MOT DU MAIRE</i>	<i>Page 3</i>
<i>BUDGET 2015</i>	<i>Page 4, 5</i>
<i>TRAVAUX</i>	<i>Page 6, 7</i>
<i>TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2016</i>	<i>Page 8</i>
<i>J'ECONOMISE L'EAU</i>	<i>Page 9</i>
<i>TARIFS SALLE DES LOISIRS 2016</i>	<i>Page 10</i>
<i>ETAT CIVIL 2015</i>	<i>Page 11</i>
<i>COMMERCES, ARTISANAT, SERVICES</i>	<i>Page 12</i>
<i>INFORMATIONS DIVERSES</i>	<i>Page 13, 14, 15</i>
<i>ORDURES MENAGERES</i>	<i>Page 16</i>
<i>PERMANENCES</i>	<i>Page 17</i>
<i>VIE COMMUNALE</i>	<i>Page 18</i>
<i>LE VELO A L'HONNEUR</i>	<i>Page 19</i>
<i>LE COMITE DES FETES</i>	<i>Page 20</i>
<i>ACCUEIL DE LOISIRS</i>	<i>Page 21</i>
<i>ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES</i>	<i>Page 22, 23</i>
<i>US CHANTRIGNE SECTION ZUMBA et COUNTRY</i>	<i>Page 24</i>
<i>US CHANTRIGNE SECTION FOOTBALL</i>	<i>Page 25</i>
<i>CLUB DE L'AMITIE, CONCOURS DE BOULES</i>	<i>Page 26</i>
<i>EHPAD LA CHARMILLE</i>	<i>Page 27</i>
<i>L'ESPERLUETTE DES VALLEES</i>	<i>Page 28</i>
<i>BIBLIOTHEQUE</i>	<i>Page 29</i>
<i>TEMPS ACTIVITES PERISCOLAIRES</i>	<i>Page 30</i>
<i>EPI du BOCAGE</i>	<i>Page 31</i>
<i>DON du SANG</i>	<i>Page 32, 33</i>
<i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS</i>	<i>Page 34 à 39</i>
<i>CALENDRIER DES FETES 2016</i>	<i>Page 40</i>

Le Mot du Maire

En cette fin d'année, dans un contexte si effroyable, l'année 2015 aura été marquée par des événements nationaux majeurs qui nous interrogent sur le respect des fondamentaux de notre république

« Liberté, Egalité, Fraternité »

Les principes sont quotidiennement défendus dans nos communes.

Je veux parler de ces acteurs de la vie locale que sont les responsables associatifs qui contribuent au vivre ensemble, tout ce qui façonne un projet collectif de vie est irremplaçable pour le maintien de la cohésion sociale.

Elle est construite par l'engagement bénévole des habitants de notre commune au service de l'intérêt général.

Face à l'adversité nous devons plus que jamais défendre ces valeurs universelles pour que nos enfants puissent vivre dans un monde pacifique et solidaire.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2016 et vous invite d'ores et déjà à la **Cérémonie des Vœux** le :

**Vendredi 8 Janvier à 20h
à la Salle des loisirs**

en présence de nouveaux arrivants et des associations.

Agréable Lecture

Françoise DUCHEMIN

Budget Primitif 2015

Prévisions budgétaires (Budget primitif) / voir graphiques

<u>Sections de :</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Budget Général de la Commune	623 242.64 €	412 392.03 €
Service Eau	141 368.37 €	108 058.45 €
Service Assainissement	38 093.55 €	52 347.58 €
C.C.A.S.	32 876.14 €	16 796.56 €

Parmi les principales dépenses du Budget Général:

Intérêts emprunts	21 065.18 €
Capital emprunts Annuités	35 137.85 €

Parmi les principales recettes du Budget Général:

Dotation de l'Etat	83 871 €
Impôts locaux	181 566 €

Montant de la dette en capital au 01/01/2015 :

Budget Général	509 371.73 €
Service Eau	17 775.45 €
Service Assainissement	9 168.76 €

Subventions accordées en 2015 par la Commune

Club Amitié	200 €
Prévention routière	50 €
F.D.G.D.O.N.	140 €
S.P.A.	40 €
Ecole Publique (Sorties scolaires)	1 200 €
U.S.C. Football	1 000 €
Assoc Ecoles rurales du canton	943 €
Assoc Théâtre L'esperluette	530 €
A.F.N.	150 €
APE	121 €
USC ZUMBA (Participation Activités périscolaires)	300 €

<u>IMPÔTS LOCAUX</u>	<u>Produit recouvré en 2015</u>	<u>Produit recouvré en 2014</u>	<u>Variation du produit</u>	<u>Taux 2015 Commune</u>	<u>Taux 2014 Commune</u>
Taxe Habitation	63 127 €	62 951	+ 2.80%	14.65	14.65
Foncier Bâti	69 685 €	68 247	+ 2.11 %	20.55	20.55
Foncier non Bâti	48 754 €	48 337	+ 0.87 %	41.67	41.67
TOTAL	181 566 €	179 535 €	+ 2.01 %		

Les bases locatives ont été réévaluées par l'Etat de 0,9 %. La commune n'a pas modifié ses taux d'imposition pour l'année 2014. Le complément de variation du produit résulte principalement d'aménagements ou de nouvelles constructions.

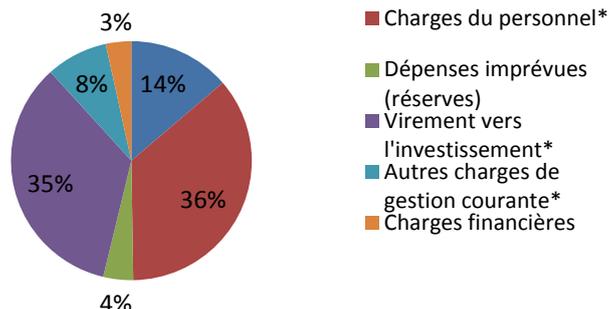
Dépenses de Fonctionnement 623 242.64 €

Charges générales	85 390
Charges du personnel*	224 700
Dépenses imprévues (réserves)	25 000
Virement vers l'investissement**	215 137.68
Autres charges de gestion courante	51 649.78
Charges financières	21 365.18
	623 242.64

**dont financ. Lotissement Les Lavandières

Dépenses Fonctionnement

623 242.64€



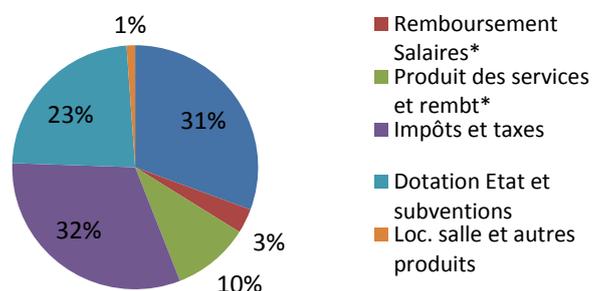
Recettes de Fonctionnement 623 242.64 €

Excédent 2014	191 037.64
Remboursement Salaires*	20 200
Produit des services et rembt*	63 350
Impôts et taxes	196 207
Dotation Etat et subventions	145 448
Loc. salle et autres produits	7 000
	623 242.64

* Les remboursement correspondent à la mise à disposition de personnel communal à d'autres services (Maison de retraite, CCAS, Services Eau, Assainissement) et vient donc en déduction du chapitre de dépenses de personnel.

Recettes de Fonctionnement

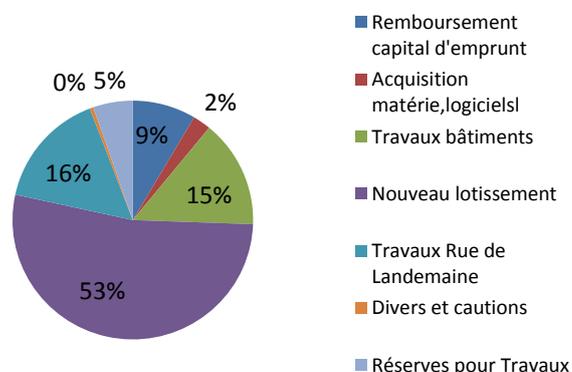
623 242.64€



Dépenses d'Investissement 412 392.03 €

Remboursement capital d'emprunt	35 137.85
Acquisition matériel ,logiciels	10 000
Travaux bâtiments	60 254.18
Nouveau lotissement	218 000
Travaux Rue de Landemaine	65 000
Divers et cautions	2 000
Réserves pour Travaux	22 000
	412 392.03

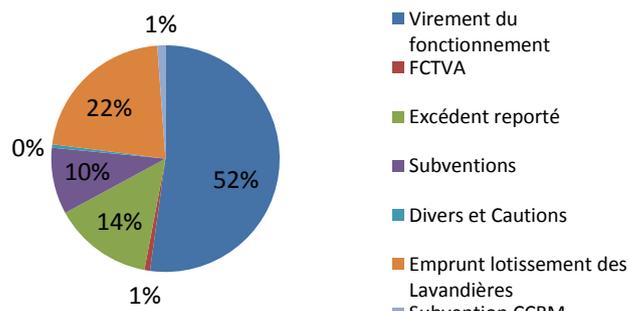
Dépenses d'investissement 412 392.03€



Recettes d'Investissement 412 392.03 €

Virement du fonctionnement	215 137.68
FCTVA	3 284
Excédent reporté	58 088.35
Subventions	39 120.00
Divers et Cautions	2 000
Emprunt lotissement des Lavandières	90 000
Subvention CCBM	4 762
	412 392.03

Recettes d'investissement 412 392.03€



Travaux

Aménagement Salle des Associations

La Salle des Associations (Etage de la Bibliothèque) est désormais opérationnelle. Cette salle est utilisée par la municipalité pour la réalisation de certaines activités périscolaires (dans le cadre des TAP), par les associations (réunions, répétitions théâtre...)

Le montant des travaux s'est élevé à 39 891.82 € HT et l'acquisition de tables à 782 € HT

La commune a bénéficié d'une subvention parlementaire de 13 500 € (Jean Arthuis, Sénateur) et du fonds de concours de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (CCBM) de 4 762 € pour cette réalisation.

Terrain des Sports

- Acquisition de 2 buts de foot à 11 joueurs : 1 887.45 € HT
- Remplacement filet pare-balls en bordure du chemin : 1 219.00 € HT
- Subvention de la Fédération Française de Football : 600 €

Salle des Loisirs

- Remplacement des dalles plafonds et des luminaires, installation et électrification d'une rampe d'éclairage : 12 883.46 € HT
- Subvention attendue au titre du fonds de concours de la CCBM : 4 800.00 €

Ces travaux seront réalisés très prochainement.

Lotissement des Pierres Blanches

- 1 Parcelle disponible (605m²) au prix de 16.50 € le m² (19.80 € TTC)

Rue de Landemaine

Amélioration de la circulation et sécurisation de l'accès au nouveau lotissement « Les Lavandières » :

Travaux de voirie et de réseaux réalisés par l'entreprise Pigeon et le syndicat d'Electrification

Montant des travaux	58 359.35 € HT
Financement	
- Subventions ETAT (DETR)	15 620.00 €
- Amendes de police	6 254.80 €
- Commune	36 484.55 €

Lotissement « Les Lavandières »

Les travaux de viabilisation de 1^{ère} phase ont été réceptionnés le 27 Novembre 2015.

Voirie, Assainissement, Eaux pluviales – Entreprise Pigeon	117 355.25 €
Réseaux téléphone, Eau potable – Entreprise SPIE	47 986.00 €
Réseaux electricité, Transformateur – SDEGM	85 462.00 €
Bornage	4 750.00 €
Plantations réalisées avec le concours de jeunes de la commune dans le cadre des chantiers « Argent de poche »	1 240.00 €

Un emprunt court-terme de 90 000 € a été contracté auprès du Crédit Mutuel (Taux fixe de 1.10 % - Durée 3 ans), remboursable au fur et à mesure de la vente de lots. Le complément du financement a été assuré par les fonds libres de la Commune (Autofinancement).

Les parcelles sont désormais disponibles à la vente.
 Le prix du m² a été fixé à 21.00 € HT (25.20 € TTC).
 Règlement du lotissement consultable en mairie.



19 Parcelles :

Lot 1 : 1 204 m ²	Lot 8 : 656 m ²	Lot 15 : 563 m ²
Lot 2 : 834 m ²	Lot 9 : 626 m ²	Lot 16 : 761 m ²
Lot 3 : 654 m ²	Lot 10 : 687 m ²	Lot 17 : 783 m ²
Lot 4 : 675 m ²	Lot 11 : 1052 m ²	Lot 18 : 730 m ²
Lot 5 : 761 m ²	Lot 12 : 630 m ²	Lot 19 : 501 m ²
Lot 6 : 565 m ²	Lot 13 : 477 m ²	
Lot 7 : 564 m ²	Lot 14 : 525 m ²	

Services Eau et Assainissement

Tarifs 2016

EAU				
Désignation	2014	2015	2016	Variation 2016/2015
Abonnement semestriel (payable d'avance)	50.00 €	51.00 €	51.50 €	0.98 %
Le m ³ (de 0 à 50 m ³) par semestre	1.02 €	1.04 €	1.05€	0.96 %
Le m ³ (au-delà de 50 m ³) par semestre	0.78€	0.80€	0.81€	1.25 %

ASSAINISSEMENT				
Désignation	2014	2015	2016	Variation 2016/2015
Abonnement semestriel (payable d'avance)	33.00 €	33.40 €	33.70 €	0.90 %
Le m ³ (de 0 à 50 m ³) par semestre	0.64 €	0.66 €	0.67 €	0.96 %
Le m ³ (au-delà de 50 m ³) par semestre	0.49 €	0.50 €	0.51 €	1.25 %
Forfait par personne et par semestre (foyer non raccordé au réseau d'eau)	9.70 €	10.00 €	10.20 €	2.00%

Pour 2015, aux factures d'eau, s'ajoutent la taxe départementale de 0,286 €/M3 et depuis le 1^{er} janvier 2008 deux nouvelles taxes de l'Agence de l'eau sont entrées en application : lutte contre la pollution de l'eau (le m³ : 0,31 €) et modernisation des réseaux de collecte assainissement (le m³ : 0.19 €).

Il est rappelé que les **factures, établies au 30 Avril et 31 Octobre de chaque année, comprennent deux parties :**

- L'**abonnement** qui est payable d'avance (donc **correspond au semestre à venir**)
- La **facturation au mètre cube consommé** (correspond à la **consommation de la période écoulée**)

Depuis Novembre 1999, conformément à la nouvelle réglementation, **tous les foyers raccordés au service assainissement reçoivent deux factures : l'une concernant le service d'eau, la seconde concernant le service assainissement.**

Pour les abonnés qui le souhaitent, il est toujours possible de demander le règlement de ses factures Eau et Assainissement **par prélèvement bancaire**. S'adresser à la Mairie.

Il est fortement recommandé :

- De **PROTEGER** votre compteur d'eau (en cas de gel, le **remplacement de celui-ci vous sera facturé**),
- De **CONTROLLER** le débit sur votre compteur d'eau (Permet notamment de détecter d'éventuelles fuites d'eau après compteur. **Consommation facturée à l'abonné**).

Pour mémoire, la facture d'eau d'un usager de 120 m³ d'eau par an lui coûte :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
EAU	251.22 €	265.48 €	279.97 €	284.61 €	289.19 €	293.52 €
ASSAINISSEMENT	137.36 €	147.04 €	158.23 €	159.40 €	162.60 €	165.60 €

J'économise l'eau et des euros au quotidien



L'eau est une ressource nécessaire à la vie qui n'est pas inépuisable. Aussi, il est indispensable de ne pas la gaspiller.

Plus de 16 milliards de litres sont prélevés chaque année dans la rivière la Mayenne pour l'alimentation en eau potable. Nous prélevons également près de 10 milliards de litres dans les eaux souterraines.

En changeant quelques habitudes quotidiennes, nous pouvons consommer moins et diminuer notre facture tout en préservant les rivières et les nappes souterraines.

4 gestes clé pour réduire facilement sa consommation d'eau

• Adopter des gestes simples

En **fermant le robinet**, on peut économiser pendant :

- le lavage des mains, 12 000 litres soit 84 € *,
- le brossage des dents, 37 500 litres soit 113 € *,
- la vaisselle, 17 500 litres soit 126 € *.

Une **douche** permet de consommer 90 litres d'eau de moins qu'un bain. Sur une année, cela représente 100 000 litres d'eau économisés, soit 700 € *.

On peut également laver les légumes **dans une bassine** et **garder l'eau du lavage** pour arroser les plants.

* Valeurs pour une famille de 4 personnes sur 1 an, en considérant 3€/m³ d'eau froide et 14€/m³ d'eau chaude



• Surveiller ses installations et éviter les fuites

Les fuites, mêmes si elles paraissent faibles, peuvent engendrer des consommations importantes. Pour les éviter, il suffit de :

- surveiller régulièrement sa consommation en **relevant son compteur** (tous les mois),
- **entretenir** ses installations et **réparer** au plus vite les fuites (le plus souvent, il s'agit seulement de changer un joint).



Quelques astuces pour repérer les fuites

→ **Un robinet qui goutte coûte cher** : au minimum 50 000 litres par an d'eau gaspillée, soit 140 €

Pour vérifier s'il y a une fuite d'eau dans votre logement, relevez, juste avant de vous coucher, le compteur d'eau en notant les chiffres. A votre réveil (et avant de d'avoir fait couler l'eau), vérifiez à nouveau les chiffres du compteur. S'ils ont changé, il est nécessaire de vérifier votre installation car il doit y avoir une fuite.

→ **Une chasse d'eau qui fuit** peut perdre 180 000 litres d'eau par an, soit 500 €

Essuyer l'intérieur de votre cuvette et déposez une feuille de papier absorbant le long de la paroi. Si elle est imbibée, le réservoir de vos toilettes fuit.

• S'équiper en matériel économe pour moins de 70 €

Quelques dispositifs simples et peu onéreux permettent de réduire les consommations.

- La mise en place d'**aérateurs sur les robinets** réduit de moitié la consommation sans perte de confort.
- La **douchette économique** permet de consommer 35 litres de moins pour une douche de 5 minutes.
- **Pour les WC** les plus anciens, le volume de la chasse peut être diminué de 3 à 5 litres d'eau en y installant une chasse double-flux, des plaquettes WC, des bouteilles remplies d'eau,...



• Utiliser l'eau de pluie

L'eau de pluie peut être utilisée pour les usages extérieurs (arrosage des plants, lavage des voitures, ...). Il vous suffit pour cela de prévoir un **système de récupération** en bas des gouttières.

De plus, il ne faut pas oublier d'**arroser au bon moment** (le soir ou le matin) et au pied des plants.



Avec ces gestes clé, vous réduisez votre facture d'eau et d'énergie (eau chaude) jusqu'à 1 100 € par an.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.ecodeaumayenne.org

Salle de Loisirs

Tarifs en vigueur au 1^{er} Janvier 2016

TYPE D'OCCUPATION	TARIFS pour HABITANTS					
	de CHANTRIGNE			HORS COMMUNE		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
G.S (Grande salle) P.S. (Petite salle sans scène)						
<i>Vin d'Honneur</i>	80.00	82.00	84.00	135.00	137.00	140.00
<i>Réunion</i> G.S.	87.00	90.00	95.00	100.00	105.00	115.00
<i>Réunion</i> P.S.	67.00	70.00	73.00	80.00	85.00	90.00
<i>Buffet Campagnard</i> G.S.	165.00	170.00	175.00	260.00	265.00	270.00
<i>Buffet Campagnard</i> P.S.	118.00	120.00	125.00	205.00	210.00	215.00
<i>Buffet Campagnard - Jour supplémentaire</i> G.S./P.S.	47.00	55.00	60.00	68.00	75.00	80.00
<i>Banquet (1 jour)</i> G.S.	190.00	195.00	200.00	310.00	315.00	320.00
<i>Banquet (1 jour)</i> P.S.	130.00	135.00	140.00	215.00	220.00	225.00
<i>Banquet (2 jours)</i> G.S.	265.00	270.00	280.00	400.00	410.00	420.00
<i>Banquet (2 jours)</i> P.S.	175.00	180.00	190.00	275.00	285.00	290.00
<i>Association locale</i> G.S.	75.00	80.00	85.00			
<i>Association locale</i> P.S.	52.00	55.00	60.00			
<i>Association cantonale (CHANTRIGNE inclus)</i> G.S.				160.00	170.00	180.00
<i>Association cantonale (CHANTRIGNE inclus)</i> P.S.				95.00	100.00	110.00
<i>Association - Jour supplémentaire</i> G.S./P.S.	35.00	35.00	40.00	45.00	50.00	55.00
<i>Association extérieure (sans banquet)</i> G.S./P.S.				170.00	180.00	190.00
<i>Caution de Réservation</i>	80.00	80.00	80.00	120.00	120.00	130.00

Ménage partiel (finition) : 25 €/heure

Vaisselle incluse dans le prix de location (à concurrence de 150 couverts)

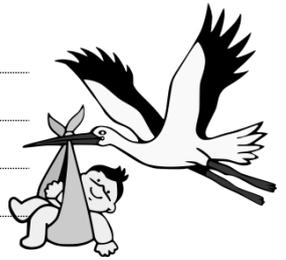
Frais divers (Electricité, chauffage) : 0.18 €/Kwh consommé

Etat Civil

(du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2015)

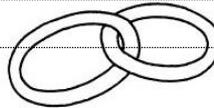
NAISSANCES

<i>Solène POUSSIER</i>	Ail Vert	14 décembre
<i>Lucille GILOT</i>	La Rochelle	11 avril
<i>Maëline GOUERI</i>	19 rue de Landemaine	26 avril
<i>Soline GOUERI</i>	19 rue de Landemaine	26 avril
<i>David TAILLEFESSE</i>	138 rue des Vallées	7 juillet
<i>Raphaël GRANDIN</i>	5 impasse de la Poste	7 juillet



MARIAGES

Pas de mariage célébré



DECES

<i>Louise MENGARD</i>	12 rue du Fresne	14 décembre
<i>Marie-Louise CATONNET</i>	Ail Vert	3 janvier
<i>Denise CHOCHON</i>	La Heudelière	21 février
<i>Adrien MILLET</i>	8 rue de la Bergerie	2 mars
<i>Paulette DELORME</i>	EHPAD La Charmille	2 mars
<i>Georges LANDAIS</i>	EHPAD La Charmille	24 mars
<i>Francis BAUDET</i>	La Pauvoyère	4 mai
<i>Gilbert MILLET</i>	Saint Loup du Gast	22 août
<i>Paul PIEDNOIR</i>	Beslay	21 septembre
<i>René FERRIER</i>	EHPAD La Charmille	7 octobre
<i>Thibaud PRIOUX</i>	Ambrières Les Vallées	15 novembre
<i>Fernande HOREAU</i>	31 rue des Vallées	29 novembre



Commerces, Artisanat, Services

<i>Bar – Tabac – Restaurant</i>	M. Mme Hervé CHESNEAU	02 43 00 82 60
<i>Epicerie – Relais Poste Multiservices</i>	Mme Sylvie FRANGEUL	02 43 08 40 42
<i>Boulangerie – Pâtisserie</i>	Kévin et Mégane DROUAULT	02 43 03 14 18
<i>Fromage de Brebis</i>	GAEC du Carré d'Ouailles	02 43 08 54 14
<i>Salon de Coiffure</i>	Mme Antoinette GALLIENNE	02 43 08 83 71
<i>Menuiserie générale</i>	SARL Patrick SILLERE	02 43 00 89 96
<i>Chaudronnerie</i>	Ets MAREAU	02 43 00 81 23
<i>Menuiserie Isolation</i>	M. Franck RICHARD	06 63 15 62 08
<i>Coupe – Vente de bois</i>	M. Sylvain MORICE	02 43 03 95 08
<i>Mécanique de précision</i>	M.P.M. 53	02 43 00 27 77
<i>Electricité – Chauffage – Plomberie</i>	Ets Michaël GARNIER	02 43 00 82 13
<i>Couverture – Charpente</i>	M. Christophe LETERTRE	02 43 00 84 36
<i>Société de Transports</i>	M. Roger DEMORE	02 43 00 85 12
<i>Société de Transports</i>	M. Laurent GARNIER	02 43 00 82 10
<i>Commerce gros détail</i>	M. Daniel GIRAULT	02 43 00 81 57

.....
Assistants maternelles :

Mme Michèle RIOUX	02 43 00 85 52
Mme Sabrina RIVIERE	02 43 04 62 08
Mme Ginette CORNU	02 43 08 56 85

.....
EHPAD La Charmille 14 rue de la Chapelle 02 43 00 82 15
.....

Informations Diverses

Cantine

Effectifs Rentrée 2015 : 47

* (Dont Occasionnels : 10)

Tarifs 2015/2016: le repas enfant : **3,25 €**

Il est demandé aux parents dont les enfants mangent occasionnellement (1 ou 2 fois par semaine) de bien prévenir à l'avance Mme Thommeret, sans quoi les repas pourraient être facturés.

Garderie

(LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30- MERCREDI : de 7h à 8h50 et de 12h à 13h)

Effectifs	Permanents	12 (matin et (ou) soir)	<u>Prix</u> : 1,68 € de l'heure
	Occasionnels	8	

Un petit déjeuner le matin et un goûter le soir sont servis aux enfants (prestation incluse dans le prix de l'heure de garderie).

Ecole

Les cours sont assurés sur 9 demi-journées : Lundi, Mardi, Mercredi matin, Jeudi et Vendredi.

Directrice: Mme Delphine RHEDON

<u>EFFECTIFS :</u>	<u>Classe Infantile, C.P.</u>	26 (Enseignante : Mme PIERRE)
	<u>Classe Primaire C.E., C.M .</u>	23 (Enseignante : Mme RHEDON)

Soit un total de 49 élèves inscrits (2014 : 41, soit une hausse de 20 %).

Il est rappelé que les horaires d'accueil des élèves à l'école sont : 8h50 le matin, 13h20 l'après-midi.

T.A.P

Mis en place depuis la rentrée scolaire de septembre 2013,

Les temps d'activités périscolaires, sous la responsabilité des services communaux et avec la participation de bénévoles, se déroulent de la façon suivante :

- Classe Infantile : tous les jours de 15h45 à 16h30
- Classe Primaire : le vendredi après-midi de 13h30 à 1h30

Transport Scolaire

Le service de transport scolaire (financement par le Conseil Départemental) est assuré par les Transports Guérin de Lassay. Les inscriptions se font en Mai-Juin (sur le site internet du Conseil Départemental) pour la rentrée suivante. Ne peuvent en bénéficier que les familles domiciliées dans la Commune à plus de 2,5 km de l'école.

Liste Electorale

Il est rappelé que **la date limite des inscriptions sur les listes électorales** pour l'année 2016 est fixée au **31 décembre 2015**.

Sont invitées à venir **s'inscrire en Mairie dès que possible et avant cette date** les personnes nouvellement domiciliées à Chantrigné. Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 2016 sont invités à vérifier leur inscription auprès du secrétariat.

Recensement de la population

Le recensement de la population de Chantrigné a été réalisé en Janvier et Février 2015 (Réalisé tous les 5 ans).

Les premiers chiffres connus nous permettent de constater que le nombre d'habitants se maintient, malgré la vacance de plusieurs logements au moment du recensement (en attente de nouveaux locataires ou logements en vente).

Nombre d'habitants en 2015 : 621 (2010 : 618)

Nombre de logements en 2015 : 358 dont 74 résidences secondaires

Ces chiffres sont en cours de validation des services de l'INSEE.

Recensement Citoyen Obligatoire

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

A la mairie de Chantrigné (munis de votre pièce d'identité et livret de famille)

Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)

Les contrôles des installations d'assainissement individuel existantes ont été confiés à la CC Le Horps-Lassay. Ces services assurent également le contrôle des installations neuves (dossier à déposer à la mairie de Chantrigné qui transmet au service), et sur demande, les vidanges et entretien des dispositifs existants.

Contacts : Mairie Lassay les Châteaux - Service SPANC, (02.43.04.67.22) ou Mairie de Chantrigné (02.43.00.81.69).

Déchetterie d'Ambrières

« La Vallée » - Route de Couesmes – 53300 Ambrières les Vallées – Tél : 02.43.08.89.82

Dernière admission 15 minutes avant la fermeture.

	Horaires d'hiver (1^{er} novembre au 31 janvier)	Horaires d'été (1^{er} février au 31 octobre)
Lundi	15h – 17h30	15h – 18h
Mercredi	15h – 17h30	15h – 18h
Vendredi	10h – 12h	10h – 12h
Samedi	10h – 12h 14h – 17h30	10h – 12h 14h – 18h

Collecte des Ordures Ménagères - Tri Sélectif

- Collecte des ordures ménagères assurée dans la nuit du LUNDI au MARDI

Bourg : Bacs individuels

Campagne : Bacs mis en place aux points de collecte (Bouverie, Voie de contournement CD 33, Pilière, Route de Niort, Brouillet, Haute Hubelière).

- Tri Sélectif

Deux «espaces-propreté» constitués chacun de quatre bornes sélectives sont installés Place de l'Eglise et à la Salle des Loisirs. (Verres, 2 Papiers-journaux- magazines, bouteilles plastiques-boites de conserves- briques alimentaires). En ce qui concerne la borne « Cartonnage », il est à nouveau demandé de bien plier les cartonnettes afin de réduire l'encombrement.

Plus vous ferez le tri de vos déchets recyclables, et moins on verra le risque de voir augmenter les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et tri sélectif. Merci de votre compréhension.



En 2016, les conditions de collecte des ordures ménagères de la commune de Chantrigné vont être totalement modifiées.

Le principe repose sur la mise en place de « Points de propreté » en agglomération afin d'y déposer tous les déchets. Ce dispositif consiste en :

- l'installation de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères en remplacement des bacs en campagne (qui seront supprimés)
- l'abandon de la collecte des ordures ménagères en porte à porte dans le bourg pour les particuliers (suppression de tous les bacs individuels)

Trois « Points de propreté » seront donc mis en place sur la commune de Chantrigné :

1. Parking Salle de Loisirs
2. Parking près du Stade
3. Rue de Landemaine (Près du nouveau lotissement « Les Lavandières »)

Ces trois sites seront aménagés de containers semi-enterrés pour le dépôt des sacs d'ordures ménagères et de bornes pour le tri sélectif (verres, papiers, emballages...).

De plus amples informations seront transmises avant la mise en place de cette nouvelle organisation.

<i>MAIRIE</i>	
<i>Mme MENGARD Brigitte, Secrétaire</i> <i>Tous les matins de 9h à 12h (Sauf Lundi)</i>	02 43 00 81 69
.....	
<i>ECOLE PUBLIQUE</i>	
<i>Mlme Delphine RHEDON, Directrice</i>	02 43 00 85 09
.....	
<i>CANTINE SCOLAIRE</i>	
<i>Mme THOMMERET Monique, Agent de Service</i> <i>De 9h à 15h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)</i>	02 43 00 86 69
.....	
<i>GARDERIE</i>	
<i>Mmes THOMMERET Monique et GUILLOUX Angéline</i> <i>De 7h à 9h et de 16h30 à 18h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)</i> <i>De 7h à 9h et de 12h à 13h (Mercredi)</i>	02 43 00 86 69
.....	
<i>SERVICES EAU et ASSAINISSEMENT</i>	
<i>M. EPIARD Roland, Agent Entretien</i> <i>Ou Appeler la Mairie</i>	06 25 89 08 99
.....	
<i>SALLE DE LOISIRS</i>	
<i>Mme PARIS Christine, Agent de Service</i> <i>S'adresser à la Mairie pour les réservations</i>	02 43 00 85 70 02 43 00 84 98
.....	
<i>TRESORERIE</i>	
<i>Gorron – 11 bis Rue des Frères Lumière</i>	02 41 08 63 68

Ordures Ménagères

Généralisation de la collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés

En fin d'année 2014, une expérimentation a été menée auprès de cinq communes volontaires afin de tester la collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés.



Figure 1 : Point de propreté situé à Fougerolles du Plessis

Après plusieurs mois d'expérimentation, les résultats sont positifs :



- **baisse de 30% du poids d'ordures ménagères** collecté ;
- **augmentation de 7% des emballages recyclables** (verres, papiers...) ;
- propreté des points (pas de dépôts sauvages aux pieds des conteneurs) ;
- usagers satisfaits du nouveau dispositif.

→ Horizon 2016 !

Au vu des résultats positifs de l'expérimentation et des territoires limitrophes (CC.de l'Ernée, CC des Coëvrons...), la Communauté de Communes du Bocage Mayennais généralisera la mise en place des conteneurs semi-enterrés à l'ensemble des autres communes d'ici la fin 2016.

→ Pourquoi ?

Pour deux raisons principales :



- **Remédier aux problèmes d'hygiène et de propreté** des points de regroupement situés en campagne ;
- Maîtriser les coûts de collecte des ordures ménagères afin de **maintenir les tarifs de la redevance**.

Figure 2 : Point de regroupement en campagne

→ Le principe :

Le principe repose sur la mise en place de points de propreté, en zone agglomérée, afin d'y **déposer tous ses déchets** (ordures ménagères et emballages recyclables).

Ce dispositif se traduit par l'installation de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères en **remplacement des bacs en campagne**. Mais aussi, par l'**abandon de la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte dans le bourg**.



→ De nombreux avantages :

- Une **diminution des nuisances** (visuelles, olfactives, sonores et sanitaires) ;
- Un service **accessible tous les jours** ;
- Une **gestion des déchets facilités** par un seul lieu de dépôt ;
- **Grande capacité de stockage** et donc un gain de place ;
- **Hygiène optimisée** : plus de sacs éparpillés.

Permanences

Bâtiment MEDIATHEQUE PLACE DU MARCHÉ

MEDIATHEQUE

Nadine GALLIENNE –

☎ 02.43.08.93.50

Mardi : 16h00 à 18h30 - Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h30 - Vendredi : 16h à 18h30

Samedi : 10h à 12h30 et de 14h à 16h

TELEPHONES UTILES DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS D'AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

SIMAD (Soins infirmiers)	02 43 08 83 52
ADMR (Aide à domicile)	02 43 04 69 08
Services Techniques de la CCBM	02 43 08 01 79
Service Propreté	02 43 08 15 69
MSA	02 43 30 11 43
AVENIR FORMATION 53	02 43 56 59 31

PERMANENCES à la Maison des services – AMBRIERES

Permanences	Jours	Heures
<u>ASSISTANTE SOCIALE</u> Mme PASQUET Antenne solidarité de Gorron 02.43.08.06.03 Fax : 02.43.08.19.55	Sur rendez vous	
<u>MISSION LOCALE</u> 02.43.04.18.99	1er et 3ème Vendredi de chaque mois	9h00 à 12h00
<u>A.D.I.L.</u> (Agence Départementale d'Information Logement) 17 Rue Franche Comté - LAVAL 02.43.69.57.00	2ème Lundi de chaque mois	16h15 à 17h15
<u>CONCILIATEUR</u> Mr LENFANT	4ème Jeudi de chaque mois	9h00 à 11h30

Borne visio :

CPAM : tous les jeudis de 9h30 à 11h30

GLEAM : tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ERDF : tous les jours

Un PC est mis à disposition gratuitement :

- pour toutes consultations sur les sites des organismes sociaux (CAF, CPAM, Pole emploi...)
- pour rédaction de CV et lettres de motivation

Vie communale

Chantiers Argent de poche

Du 16 au 19 Février : Plantations de haies bocagères au Lotissement « Les Lavandières » : Laura Chesneau, Fanny Garnier, Rachèle Pillais, Théo Martin.

Du 25 au 28 Août : Nettoyage des plantations au Lotissement « Les Lavandières » et nettoyage à l'église : Maxime Collet, Tanguy Delanoë, Tiphaine et Arthur Raison.

Encadrement par un agent et des élus communaux.

Indemnité de 15 € par ½ journée et par jeune.



CCAS

Mme Fernande HOREAU vient de nous quitter.

Il y a quelques mois, le 5 Mai 2015, les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont eu le plaisir de l'accompagner pour fêter ses cent ans, à son domicile, entourée de ses deux fils.

Ce temps de convivialité a permis de retracer les moments forts de sa vie passée principalement à « La Moricière ».



Repas des Aînés

Le repas des aînés, organisé le jeudi 15 Octobre par le CCAS de Chantrigné à la salle des Loisirs a réuni 90 personnes.

Un grand remerciement aux bénévoles pour la bonne organisation de cette très sympathique journée de retrouvailles.

Dictionnaire

Comme chaque année, la municipalité a remis un dictionnaire aux élèves de CM2 avant leur départ vers le collège.



Le Vélo à l'honneur

Les amateurs de cyclisme ont pu se régaler cette année :

- **Le dimanche 24 Mai : Le Tour du Bocage Mayennais**
- **Le samedi 6 Juin : Les Boucles de la Mayenne** ont traversé le bourg et sont allées affronter « les côtes d'Herbaine »
- **Le vendredi 10 Juillet : Etape Livarot/Fougères du Tour de France**



Journée sans maillot jaune mais à Chantrigné... Il était bien là, très courageux, à en rester sur place...

Une nombreuse foule a pu apprécier le défilé des différents véhicules de la caravane publicitaire, auquel le plus original, avant d'applaudir le peloton précédé d'un groupe d'échappés.



- **Du lundi 16 au jeudi 20 Août : Paris – Brest**

Où nous avons pu admirer et féliciter les courageux cyclistes du Paris – Brest – Paris. Toujours aussi passionnant d'échanger avec des participants de toute nationalité dont certains prennent le temps d'apprécier au retour notamment les petits cafés, boissons, gâteaux... proposés par les enfants du village le long du parcours.



Comité des Fêtes

Le comité des Fêtes de Chantrigné a repris du service après plusieurs années de sommeil avec un nouveau bureau et des membres actifs et dynamiques :

Président : **Alexandre Chênel**
Vice-présidente : Eliane Garnier

Trésorier : Marylène Morice
Vice-trésoriers : Joël Leblanc, Manuela Favris

Secrétaire : Thomas Bizeul

Vice-secrétaires : Sylvie Frangeul, Nicolas Savary

Le comité des Fêtes possède un barnum de 12m x 5m, à la disposition des habitants de Chantrigné pour leurs festivités privées, les réservations sont à faire auprès de Nicolas Savary.

Cette année, le 30 Août, c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'est déroulée la journée champêtre du comité des Fêtes de Chantrigné.



La météo a été de la partie et cette journée a permis de réunir les habitants de Chantrigné au terrain des sports autour d'un cochon grillé. Les gens ont pu participer à des jeux champêtres comme le tir à la corde de tracteurs, le lancer de ballots, les enfants n'ont pas manqué d'y participer aussi avec des petits cadeaux à la clé. De nombreux adultes et enfants ont répondu présent au concours de gâteaux organisé le matin, gourmandises bien appréciées par les visiteurs.

Les habitants ont aussi découvert une exposition de vieux tracteurs, de tronçonneuses anciennes dont la plus vieille de la Mayenne, et une galerie de photos de la commune rappelant des souvenirs aux plus anciens comme aux plus jeunes.



Le Comité des Fêtes donne rendez-vous à tout le monde **le dimanche 28 Août 2016** pour une nouvelle journée champêtre.

Les personnes désireuses de s'investir dans la vie associative de la commune sont les bienvenues au Comité des Fêtes.

Accueil de Loisirs

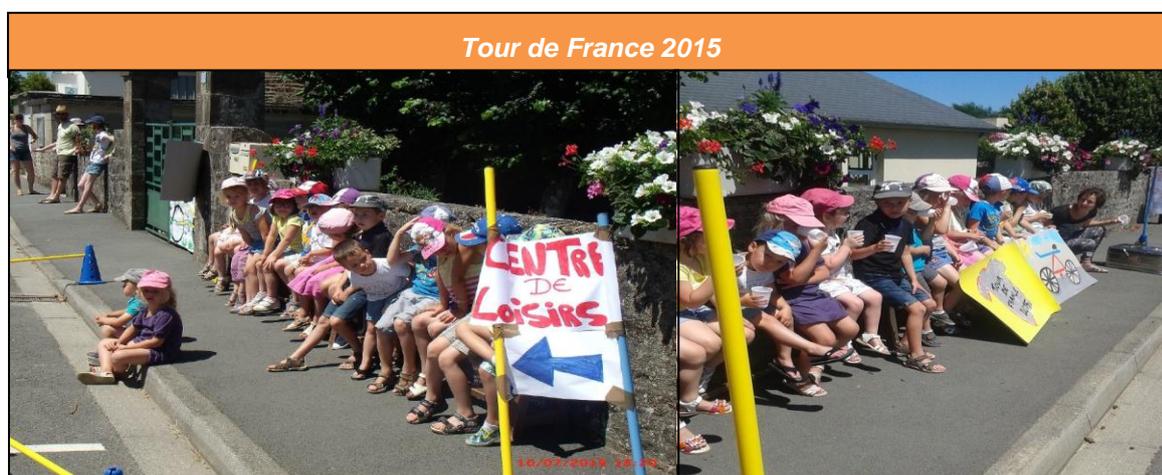
Retour sur une année riche en sorties :

- Visite du site d'horticulture de M. et Mme Guyard à Ambrières les Vallées,
- Sortie piscine tous les mercredis de Juillet,
- Inter centre aux Renaudies,
- Visite du Refuge de l'Arche à Château Gontier,
- Visite du Parc de l'Ange Michel à Saint Martin de Landelles.



Parc de l'Ange Michel

Aussi n'oublions pas le passage du Tour de France à Chantrigné auquel les enfants ont participé activement et encouragé nos cyclistes avec le superbe défilé de Caravanes.



Rencontre intergénérationnel sur le thème de la couture où les enfants sont repartis avec leurs petites trousse confectionnées par leurs soins, activités manuelles (portrait fleurs, pâte à sel, chapeaux de sorcière, ...) Nos journées inter-centre : sortie escalade et sortie piscine aux vacances de la Toussaint.

N'oubliez pas que le site de Chantrigné est ouvert la première semaine de chaque vacance scolaire, sauf les vacances de Noël, et les trois premières semaines du mois de Juillet.

L'Accueil de Loisirs LES PETITS POTES du multi- Site d'Ambrières/Chantrigné est **ouvert tous les mercredis après-midi**, vacances scolaire (Noël compris), ainsi que les deux dernières semaines du mois d'Août. N'hésitez à inscrire vos enfants les petits, comme les grands.



Chasse aux œufs aux vacances de Pâques



La Banquise

Association des Parents d'élèves

Le bureau de l'année 2014-2015 :

Présidente : **Sonia Favre**

Vice-présidente : Manuela Favris

Trésorier : Emmanuel Le Masle

Vice-trésorière : Céline Cusseau

Secrétaire : Elodie Robieux

Vice-secrétaire : Céline Laigle

Membres: Véronique Pillais, Marion Gardrat, Roland Epiard, Anita Foucher, Sandrine Dupont, Marie et Pierre Legros, Florence Thomas, Laëtizia Savary, Laëtizia Rioux, Gaëlle Pacory, Marie-Odile Roulois.

Le bureau de l'année 2015-2016 :

Présidente: **Laëtizia Savary**

Vice-présidente : Manuela Favris

Trésorière: Marie-Odile Roulois

Vice-trésorier : Emmanuel Le Masle

Secrétaire : Elodie Robieux

Vice-secrétaire : Sonia Favre

Membres: Céline Cusseau, Véronique Pillais, Marion Gardrat, Roland Epiard, Anita Foucher, Céline Laigle, Sandrine Dupont, Marie Legros, Florence Thomas, Laëtizia Rioux, Gaëlle Pacory, Patricia Bichet.

Depuis de nombreuses années, les parents d'élèves s'investissent dans l'association pour améliorer le confort des élèves et enseignants. L'objectif est de récolter des fonds pour permettre le financement de matériel pédagogique, de jeux, d'alléger le coût des diverses sorties scolaires et faire plaisir aux enfants.

Coup d'œil dans le rétroviseur !

C'est toujours avec autant de bonne humeur que l'équipe se réunit traditionnellement le 1^{er} dimanche d'Octobre pour organiser un déjeuner « Moules-frites ». Un rendez-vous très apprécié de tous !



Orchestré par les maîtresses, le spectacle de Noël a enchanté petits et grands. Le père Noël s'est joint à la fête pour la traditionnelle distribution des chocolats. Chacun s'est retrouvé ensuite autour d'une boisson et gâteaux pour clôturer la soirée.



Fin Mars, une joyeuse bande d'enfants s'est rassemblée sur le terrain de foot pour l'immanquable course aux œufs de Pâques !



En Juin, pour sa deuxième édition le vide-grenier fait à nouveau carton plein ! Le soleil a été l'occasion de profiter des nombreux étals, de l'espace buvette et sandwicherie, de l'exposition de vieux tracteurs et des tours de calèche avec M. Mauny !



L'année scolaire s'est achevée gaiement autour d'un apéro dinatoire. L'occasion pour l'APE et la mairie de remercier le travail des institutrices, des ATSEM, des employées de la cantine et des bénévoles des T.A.P. tout au long de l'année.



L'APE tient à remercier tous ses membres et les parents qui s'investissent tout au long de l'année dans les manifestations pour les enfants.

Calendrier 2016 :

- Samedi 26 Mars : Course aux œufs de Pâques
- Dimanche 12 Juin : Vide-grenier
- Début Juillet : Apéro dinatoire
- 1^{er} dimanche d'Octobre : Déjeuner Moules-Frites

Toute l'Association des Parents d'Elèves de Chantrigné vous souhaite une excellente année 2016 et vous remercie pour votre soutien lors des manifestations.

U.S.C Section ZUMBA



La saison 2015/2016 rencontre un franc succès puisque nous avons clôturé les inscriptions avec 45 adhérents.

Pour une meilleure organisation nous prenons les inscriptions du 1^{er} au 30 septembre uniquement.

L'adhésion est de 80 € pour les adultes et 40 € pour les ados.

Les séances se déroulent les mercredis soir de 20h à 21h dirigées par Pamela Pardo que nous remercions pour sa gentillesse et sa bonne humeur.



L'union sportive de Chantrigné section ZUMBA

U.S.C Section COUNTRY



Toujours autant de plaisir à se retrouver les jeudis soirs de 19h45 à 20h45 pour taper de la botte avec nos 2 animateurs préférés Nicole et Louis.

La cotisation est de 70€ et nous accueillons toute personne qui aurait déjà les bases de country.

En fin de saison nous proposons une petite animation lors de l'assemblée générale de l'union sportive de Chantrigné.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

L'union sportive de Chantrigné section COUNTRY

U.S.C Section FOOTBALL

La saison 2015-2016 a commencé, pour l'équipe A, par une bonne surprise puisque c'est seulement à cette période que nous avons su que nous jouions en première division. Avec une majorité d'équipes proches de Chantrigné, des derbys seront disputés presque tous les dimanches. Geoffrey Mareau a succédé à Fabien Pillais pour l'encadrement de l'équipe. Il est aidé par Anthony Garry.



L'équipe B évolue toujours en D4 avec un groupe assez relevé cette année. Pour les deux équipes, il faudra batailler jusqu'à la fin de saison pour se maintenir. Mais avec de l'entraînement et le soutien de nos supporters ça devrait bien se passer!

Pour les vétérans, le début de saison est bon et l'arrivée de quelques nouveaux joueurs a été bénéfique.

Pour les jeunes, nous avons une équipe U7 avec Benoît Gardrat et Serge Derouault, une U11 encadrée par Guirec Legentil et pour les U13 à U18 la collaboration avec Lassay est intéressante et donne la possibilité de garder les joueurs dans nos club respectifs.

Merci à tous les bénévoles qui entraînent les équipes le samedi et le dimanche tout au long de la saison. Merci aussi à ceux qui encadrent l'école de foot qui vient d'être labellisée pour la 4^{ème} fois consécutive. Préparer les séances, encadrer les jeunes et transmettre le plaisir du football, c'est l'assurance de faire progresser notre club.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://us-chantrigne.footeo.com> .

Vous y trouverez de nouvelles photos, les résultats, les convocations, les classements... Tout y est rapporté grâce à Albert Ravé et Patrick Tronchot.

Bonne Année sportive à tous !

L'union sportive de Chantrigné section FOOT

Calendrier 2016 :

- Samedi 20 Février à 20h : **Choucroute**
- Vendredi 27 Mai à 20h avec buffet : **Assemblée Générale**
- Dimanche 26 Juin à 12h : **Tournoi corpo**
- Lundi 15 Août : **Concours de boules** avec les autres associations de Chantrigné pour la mucoviscidose

Club de l'Amitié

Voici les principales activités du Club :



Chaque Jeudi, Réunion à la Salle des Loisirs à 14 heures :
Jeux de cartes, jeux de boules, et également fêtes et anniversaires.

Environ 30 personnes participent aux activités du jeudi.

- Au début de janvier : fête des Rois avec la **galette**,
- Au début de mai : 1er **repas du Club**,
- En fin d'année : 2ème **repas et assemblée générale** du Club.



Les activités sociales du Club :

- Vente de gâteaux pour le développement des écoles à Madagascar,
- Quête pour la lutte contre le cancer,
- Participation au concours de boules du 15 Août.

Le Club Cantonal nous procure un certain nombre d'activités : Gymnastique, Chorale, Voyages, Natation, Yoga, Patchwork...

Nous serions très heureux d'accueillir parmi nous les jeunes retraités.

Le Bureau

Concours de Boules

Chaque année, un concours de boules est organisé le 15 Août par toutes les Associations de la commune.

Les bénéfices récoltés lors de cette manifestation sont reversés en totalité à l'Association « Vaincre la Mucoviscidose » pour les virades de l'Espoir. Le don versé en 2015 s'élève à 1 113.24 €

L'association départementale a tenu à remercier les associations de Chantrigné pour cette action. Grâce aux collectes, l'association subventionne des programmes de recherche, finance des postes de soignants, soutient les patients et leur famille et informe le grand public sur la maladie.

En 50 ans, des progrès importants ont été réalisés pour la prise en charge de la maladie, améliorant ainsi la qualité de vie des patients et en retardant la dégradation de leur état de santé. Les enfants nés aujourd'hui peuvent espérer avoir une espérance de vie de 50 ans contre à peine 7 ans, il y a 50 ans.



EHPAD La Charmille

« Quoi de neuf à l'EHPAD »

Cette année a été marquée par le départ de notre directrice Mme Vergnet, mutée à Perpignan.

Dans l'attente d'une nomination, l'intérim est assuré par Mr Moutel, détaché de l'hôpital de Mayenne.

Le vélo a été à l'honneur dans notre commune cette année par le passage des boucles de la Mayenne et le tour de France.

Les résidents étaient ravis d'être présents et remercient le club de foot pour le prêt du barnum.

De nouveau des 100ans ont été célébrés à L'EHPAD : Madame GRANDIERE.

Avec l'équipe soignante et l'association « Charm'idées » des sorties et spectacles sont toujours organisés :

- Activités autour du pain
- Sortie à Fosse Arthour
- Sortie à Colombier du Plessis
- Spectacle « la clé des champs »
- Chants avec Mme ALVIZET
- Sorties à la bibliothèque « expositions sur les danses Normandes »



Sans oublier notre repas annuel sur le thème de l'Alsace, et le repas du CCAS.

Et toujours les activités partagées avec les enfants de l'école avec le carnaval et le loto.

A retenir :

- La naissance de 3 bébés parmi l'équipe soignante cet été.
- Sortie Illuminations le 14 décembre
- Le spectacle de Noël le 22 décembre.

Bonne et Heureuse Année 2016



Association L'Esperluette des Vallées

Pour sa 3ème saison, la troupe chantrignéenne avait misé sur la magie et l'humour pour enchanter son public. Pari réussi avec « **Alirazade et les mille et une gaffes** » pour des spectateurs fidèles et en nombre!



En première partie, les jeunes « 100 noms » ont démontré leurs talents avec la comédie délirante « **les Champignons** ».



Venez les applaudir pour leurs nouvelles représentations les :

Samedi 30 janvier 2016 à 20h30
Dimanche 31 Janvier 2016 à 14h30
Vendredi 05 Février 2016 à 20h30
Dimanche 07 Février 2016 à 14h30

Salle des fêtes de Chantrigné

Entrées: 6€ adulte
3€ les – de 12 ans
Infos et réservations au: 02.43.08.93.84

Bibliothèque

Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands. Dans un cadre agréable et calme, vous trouverez à votre disposition des **romans (policiers, SF, terroirs, littératures française et étrangère), albums, contes, documentaires, bandes dessinées, livres en gros caractères et magazines.**

Le saviez-vous ? Depuis mars 2015 l'inscription est gratuite pour tous...

Alors venez vite découvrir ou redécouvrir nos différents ouvrages !

Le fonds d'ouvrages s'accroît régulièrement grâce aux achats de nouveautés : **une sélection parmi les nombreux romans de la rentrée a été acquise récemment.** Nous essayons de répondre à vos demandes selon nos possibilités, avec l'aide de la Bibliothèque Départementale de la Mayenne.



Avec votre carte lecteur vous pouvez emprunter **3 livres, 3 BD, 2 DVD, 3 CD et 3 revues** pour une période de **3 semaines.**

Une navette intercommunale passe dans votre bibliothèque tous les quinze jours. Elle achemine vos réservations, il n'est plus nécessaire de vous déplacer dans les autres médiathèques du réseau qui proposent plus de titres et de supports ! En effet, en plus des documents imprimés et des cd audio, **vous avez maintenant accès aux DVD (2 par carte), n'hésitez pas à faire des demandes auprès des bénévoles !**

Depuis le mois d'octobre 2014 vous pouvez consulter le catalogue collectif du réseau lecture (c'est-à-dire l'ensemble des documents des 9 bibliothèques) depuis chez vous ! Il est accessible à partir du site Internet de la communauté de communes. Vous pouvez accéder à votre compte lecteur (vérifier ainsi la date de retour de vos documents) et réserver directement les livres, CD, DVD qui vous intéressent.

Venez participer à nos animations !

Animations - Toute l'année, la bibliothèque propose des animations pour les jeunes et les adultes : heures du conte, participation au prix Bull' Gomme 53, expositions et valises thématiques...

- de janvier à mars 2016 : valise thématique « Mangas »
- de mai à août 2016 : valise thématique « Livres-jeux pour les enfants à partir de 5 ans ».
- de novembre à décembre 2016 : valise thématique « Noël ».
- En mai ou juin 2016 la bibliothèque accueillera un des modules du Pays de Haute Mayenne réalisés pour le salon Croq' les mots, marmots ! : « Boucle d'or » d'après l'album d'Olivier Douzou. Christine Renault, conteuse et Christine Brière-Gourdet, musicienne, viendront jouer leur spectacle « Trois p'tits tours sur un tapis » pour les jeunes enfants.
- La bibliothèque prendra part au temps fort du réseau lecture du service culturel à l'automne 2016 et proposera une exposition en lien avec la littérature de jeunesse...



Rappel :



- L'inscription est obligatoire pour emprunter des documents. **Elle est gratuite pour tous !**
- **Permanences chaque Mardi de 15h30 à 17h30 et Samedi de 10h30 à 12h30**
- Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Marthe Bondis** au **02 43 00 82 32**
- E-mail : bibliotheque.chantrigne@cc-bocagemayennais.fr

L'équipe des bénévoles est toujours à la recherche de nouvelles recrues, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez un peu de temps libre et que vous êtes amoureux des livres !

T.A.P Temps Activités Périscolaires

Mousse artistique



Coloriage avec des craies

Les Temps d'Activités Périscolaires ont pour vocation de donner la possibilité aux enfants de découvrir et de pratiquer de nouvelles activités ayant trait à différents domaines. Les TAP sont gratuits et non obligatoires.

Depuis la rentrée 2015, les TAP des maternelles et des primaires sont différenciés :

- ❖ Pour la classe de maternelle : les TAP se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30. La classe de maternelle, comptabilisant 25 enfants inscrits, est divisée en deux groupes afin de proposer des activités adaptées à chaque âge et diversifiées tout au long de la semaine. Des activités telles que des quizz sonores, manipulation de mousse artistique ou réalisation d'ombres chinoises sont proposées aux enfants.



Initiation au rugby

- ❖ Pour la classe de primaire : les TAP sont regroupés sur un après-midi, soit le vendredi de 13h30 à 16h30, comptabilisant 23 enfants inscrits. Des activités telles que des initiations sports, découverte des langues, art créatif, bricolage ou origami sont proposées.



Dernière journée le 3 juillet 2015

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur participation à l'encadrement des activités ainsi qu'aux membres du club de rugby de Mayenne.

EPI du BOCAGE

Un lieu d'accueil convivial près de chez vous !

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais.

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Activités proposées

- Des ateliers manuels et créatifs pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des temps de convivialité et d'échanges autour de la cuisine, du chant, des jeux, de l'informatique...
- Des sorties pour découvrir son territoire et participer à la vie locale : cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, balades, sorties familiales...
- La participation à la vie locale : création des décorations pour la foire fleurie et Noël dans les rues de Gorrion, participation à la création d'un maillot jaune géant pour le passage du tour de France, tricot pour l'Association SOS Préma, participation à la Fête des Citrouilles aux Jardins des Renaudies...



Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Canton de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport.

Le programme mensuel est disponible sur le site de l'Epi du Bocage (lien ci-dessous) ainsi qu'à la mairie. N'hésitez pas à le demander !



Photo prise à l'initiative d'une sortie

Stéphanie, animatrice

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage
5 rue du Coq – 53120 GORRON
Tél. 06 38 46 34 90
Courriel : epidubocage@orange.fr
Site internet : www.epidubocage-edi.fr

Horaires d'accueil : Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Don du Sang

La France vient de vivre des heures sombres avec des attentats qui ont causé de nombreuses victimes et un grand nombre de blessés graves.

Grâce à ses stocks satisfaisants, le 13 novembre, l'EFS a pu fournir en urgence les produits sanguins nécessaires aux soins des blessés. Dans un élan de générosité sans précédent, des donateurs de sang se sont présentés en grand nombre dans les centres de prélèvement.

L'EFS, dans le cadre de la garantie de l'autosuffisance, doit reconstituer ses stocks. C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes en capacité de donner leur sang, à se mobiliser dans la durée afin d'assurer les réserves nécessaires aux besoins de chaque jour.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre engagement.



**En France
10 000 dons
sont nécessaire
chaque jour**

Comment donner mon sang ?

Vous pouvez décider de sauver des vies en donnant [votre sang total](#), [votre plasma](#) ou [vos plaquettes sanguines](#). Aujourd'hui en France, 2,5 millions de dons sont nécessaires chaque année pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les opérés et les accidentés. La transfusion, effectuée uniquement en cas de nécessité, est vitale pour ces personnes. Aucun produit de remplacement n'existe à l'heure actuelle.

Qui peut donner son sang ?

Toute personne reconnue médicalement apte au don par un médecin de l'EFS, âgée de 18 à 70 ans et pesant au moins 50 kg. Le 1er don après 60 ans est soumis à l'appréciation du médecin de prélèvement.

Informations pratiques :

Se munir d'une pièce d'identité avec photo. Il est nécessaire de ne pas venir à jeun avant un don et de bien s'hydrater.

Les donneurs peuvent donner (tous types de dons confondus) au maximum 24 fois sur une période de 12 mois. La fréquence par type de don s'établit comme suit :

- - Don de sang total : 4 fois par an pour les femmes et 6 fois pour les hommes (avec un délai minimum de 8 semaines entre deux dons).
- - Don de plasma : 24 fois par an.
- - Don de plaquettes : 12 fois par an.

Dans certains cas, il faut attendre quelque temps pour pouvoir donner son sang :

- - Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours,
- - Après des soins dentaires : 7 jours (sauf soins de carie : 1 jour),
- - Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes,
- - Après un piercing ou un tatouage : 4 mois,
- - Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme : 4 mois,
- - Après une intervention chirurgicale : 4 mois.

Dans tous les cas, l'éligibilité au don de sang est toujours décidée par un professionnel de santé de l'Etablissement français du sang au cours de l'entretien avant le don, qui a pour but d'assurer le maximum de sécurité possible pour le donneur comme pour le receveur.

Ou donner :

5 collectes sont organisées à la salle polyvalente d'Ambrières-les-Vallées pour l'année 2016

Mardi 2 février	Jeudi 07 avril	Mardi 05 juillet	Mardi 06 septembre	Mardi 15 novembre
----------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------

La maison du don : 14 de la rue du Père Domagné à Laval

Sur Rendez-vous, ☎ **02 43 66 90 00** du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



Vous pouvez connaître tous les points de collectes en téléchargeant l'application Don du sang sur vos Smartphones et vos iPhones. Que vous soyez en vacances, près de chez vous ou en déplacement, localisez la collecte de sang la plus proche depuis votre mobile.

Simplement humains: donnez votre sang ».

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

ECONOMIE

Soutenir nos entreprises :

La priorité pour la Communauté de Communes



La Communauté de Communes investit pour soutenir l'activité économique du Bocage Mayennais et aider les entreprises à se développer sur le territoire.

Dernière réalisation importante, la construction d'un atelier-relais de 2 300 m² sur le Parc d'Activités de La Tannière à ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE. Destiné à la société AMCP Michel, entreprise de menuiserie qui emploie 12 personnes, le bâtiment a été livré en juillet. Il permet à l'entreprise de développer son activité et d'investir dans de nouvelles machines plus performantes. L'opération qui représente un investissement de 1,5 million € sera financée par l'entreprise à l'issue d'un loyer de 20 ans, déduction faite des aides apportées.

Autre opération lancée en ce début d'année : la construction d'un nouveau site de production



Atelier-relais occupé par la société AMCP Michel sur la Parc d'activités de La Tannière



Futur atelier-relais pour la société Mecarelep à Gorron

Indépendamment de l'aide apportée aux entreprises bénéficiaires, la construction de ces bâtiments est aussi un soutien important de la part de la Communauté de Communes en faveur des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

ECONOMIE

La Communauté de Communes les a aidés cette année

conseil et accompagnement, aides financières, locaux ou terrains d'activités,...

PRESSES DU BOCAGE imprimerie à GORRON - SARL FERTIWATT méthanisation à FOUGEROLLES-DU-PLESSIS - Wlady MYK tuyauterie soudure à ST ELLIER-DU-MAINE – Muriel ROMAND commerce multiservices à ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE – SARL GOUVENOU menuiserie à FOUGEROLLES-DU-PLESSIS – Garage VANNIER à PONTMAIN – LA GALETIERE fabrication de galettes à GORRON – MAINE ATELIERS entreprise adaptée à GORRON – Franck HUCHET charpente-couverture à CHATILLON-SUR-COLMONT – Garage LEVEQUE à MONTAUDIN – Jean-Claude RAUX commerce multiservices à ST ELLIER-DU-MAINE – CFTA chaudronnerie industrielle à AMBRIERES-LES-VALLEES – Damien HENRY charpente-couverture à FOUGEROLLES-DU-PLESSIS – Garage LAGUNEGRAND à GORRON – David RENAULT mécanique agricole à DESERTINES – Anne-Sophie LOUVEAU commerce multiservices à OISSEAU – MECARELEP mécanique de précision à GORRON - Boulangerie CREPIN à GORRON – Lucie BAILLIF salon de coiffure à CHATILLON-SUR-COLMONT – Transports HUARD à LESBOIS – AMCP Michel menuiserie à ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE – Saïd BEN MESSAHEL épicerie à LE PAS – MDF mécanique de précision à ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE – SARL DESMAIRES ébénisterie à LEVARE – etc...

Collégiens, lycéens et étudiants

Le catalogue de stages 2016 est disponible.

Destiné aux collégiens, lycéens et étudiants, ce catalogue propose pas moins de 147 offres de stages "découverte" et "pratique", ainsi que 27 propositions de contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Ces stages sont proposés par 38 entreprises du territoire dans les domaines les plus divers. Service aux entreprises, mécanique de précision, bâtiment, industrie agroalimentaire, fabrication de meubles, horticulture, ... 27 secteurs d'activité sont représentés dans les domaines qui recrutent.

Le Catalogue de stages 2016 est disponible en Mairie. Vous le trouverez également :

- à la Maison du Bocage et au PIJ à Gorron, ou au RSP d'Ambrières-les-Vallées ;
- les établissements scolaires de la région : Gorron, Ambrières-les-Vallées, Landivy, Ernée, Mayenne, Laval, Fougères, St-Hilaire-du-Harcouët...
- en téléchargement sur notre site internet : www.cc-bocagemayennais.fr, rubrique « économie »



Communauté de Communes du Bocage Mayennais

HABITAT



Aides 2016
pour les travaux de
rénovation énergétique
des logements
des propriétaires privés



En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement vous pouvez réaliser des économies sur vos factures d'énergie, améliorer le confort et augmenter la valeur patrimoniale de votre bien. Des conseils gratuits sont à votre disposition pour vous aider à optimiser vos travaux, connaître les aides disponibles et constituer vos dossiers de financement.

☞ Vous souhaitez **vous renseigner sur les travaux performants**, les nouveaux matériaux, les travaux adaptés à votre logement : contacter l'**Espace Info Energie** au 0810 140 240 (prix d'un appel local).

☞ Vous souhaitez savoir si vous êtes éligibles aux **aides de l'ANAH** ou aux autres primes : contacter **SoliHa 53** au 02.43.91.19.91 du lundi au vendredi.

☞ Vous souhaitez connaître **les aides liées à la rénovation énergétique** : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro pour les travaux, prêt à taux zéro pour l'achat d'une résidence principale dans l'ancien (en 2016 toutes les communes du département sont éligibles) ; vous souhaitez avoir **un plan de financement** relatif aux travaux ou/et à une accession, gratuit, neutre et complet incluant les aides auxquelles vous pouvez prétendre : contactez l'**Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)** au 02.43.69.57.00 / consulter www.adil53.org

☞ Vous souhaitez un **conseil sur l'intégration de votre projet dans l'environnement** et des conseils gratuits en architecture : contacter le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** au 02.43.56.41.79

CULTURE Nouveau ! Achetez vos places avant les spectacles

MARDI 26 JANU "A TABLE"
19H30 1 SOIRÉE / 2 SPECTACLES
GORRON ET ENTRACTES DINATOIRES
Espace CULMONT

La saison culturelle s'équipe d'une billetterie informatisée, vous permettant d'acheter vos billets avant le jour J.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Vous rendre à la Maison du Bocage (1 grande rue à Gorrion), aux horaires d'ouverture de l'accueil (lundi 13h30 - 17h30, mardi > vendredi 9h-12h 13h30-17h30)
- Achetez vos billets en ligne, en suivant le lien accessible sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-bocagemayennais.fr. Vous recevez ainsi vos billets électroniques par mail à imprimer de chez vous et à présenter au contrôle billet les soirs de spectacles.

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

COURS D'EAU

Travaux effectués sur le Bassin versant de l'Airon ...



La deuxième tranche de travaux vient de se terminer sur les 8 cours d'eau concernés (la Futaie, la Chevaucherie, la Chatrie, le Petit Evay, la Glaine, les Terriers, la Berterie et la Piffetière). L'un des projets importants de cette année 2015 était la restauration physique du ruisseau « la Chevaucherie » à Montaudin, sur un tronçon de 2,9 km, situé en amont du bourg et fortement impacté par les aménagements passés. Cela s'est traduit par la mise en place de passerelles à bétail, d'un pont dit « hydrotube » et de la recharge en granulat dans le lit du cours d'eau pour lui redonner son aspect naturel.

C'est sur ces travaux que Pierre GUESNE a transmis ses fonctions de technicien de rivière à Jean-François BEUNACHE.

Ce dernier a repris les projets en cours pour la restauration de la végétation sur le cours d'eau du Goué, entre Landivy et Fougerolles-du-Plessis, avec les équipes de l'association Valoren.

D'ici la fin de l'année, un diagnostic des cours d'eau de la 3^{ème} tranche sera effectué afin de proposer des aménagements cohérents aux riverains pour l'année 2016. Des travaux de restauration de la végétation seront également effectués à partir de la mi-janvier sur les cours d'eau de la Hogue et de la Muloitière à Saint-Berthevin-la-Tannière.

et sur le Bassin de La Colmont

2015 était la dernière année d'intervention fixé au Contrat Territorial 2010-2015. Les travaux ont eu lieu principalement sur les communes de Saint-Aubin-Fosse-Louvain, Désertines et l'Epinay-Le-Comte. Un des projets ambitieux était le réaménagement de la Colmont dans la traversée de Gorrion et notamment du plan d'eau. Une première phase de travaux a été réalisée à l'automne. Ils se poursuivront en 2016.

Pour cette nouvelle année, un avenant a été signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, pour travailler sur la partie amont de la Colmont et l'Ourde médiane.

Suite au diagnostic réalisé sur le bassin de la Colmont par le bureau d'étude Aquascop, un nouveau programme d'actions sera proposé pour la période 2017-2021.



**Jean-François
BEUNACHE**

Technicien Cours
d'Ea

2 OUTILS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais (CCBM) réfléchit au développement durable de son territoire. C'est pourquoi elle engage actuellement deux démarches conjointes : la réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale et un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le but ? Fixer les grandes orientations et objectifs d'aménagement du Bocage Mayennais et se doter d'outils opérationnels pour mettre en œuvre un projet commun.



LE SCOT, UN OUTIL STRATÉGIQUE POUR FIXER UN CAP

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un **document de planification stratégique qui exprime une politique commune**. Définit à l'échelle des 27 communes du **Bocage Mayennais**, il donne les orientations et les objectifs généraux de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années en matière de développement économique, de déplacements, de logements, de préservation des espaces agricoles et naturels... Il doit ainsi assurer la **mise en cohérence des politiques publiques** définies à différentes échelles (nationale, régionale...) tout en apportant **une vision concrète du territoire**. Avec une finalité centrale : le bien-être, la prospérité et la qualité de vie sur le territoire.

UN SEUL PLU, PARTAGÉ PAR 27 COMMUNES

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)**, également défini à l'échelle du territoire du Bocage Mayennais, vient **traduire de manière opérationnelle les orientations et objectifs définis par le SCoT**. Il formalise ainsi les intentions d'aménagement et de développement du territoire en définissant les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. Aujourd'hui en cours d'élaboration, le PLUI deviendra à terme le **document d'urbanisme de référence des 27 communes du Bocage Mayennais** et remplacera ceux en vigueur à l'échelle communale (PLU communaux, Plans d'Occupation du Sol (POS) ou cartes communales).

LARGE PLACE À LA CONCERTATION

La démarche prévoit un diagnostic du territoire pour identifier ses atouts et contraintes dans tous les domaines: économie, équipements, environnement, déplacements, habitat et patrimoine.

Une large place est donnée à la concertation de la population et des acteurs économiques et sociaux du bocage mayennais. Vous êtes invités à participer.



S'INFORMER

- Articles et lettres d'information à chaque étape
- Exposition évolutive et itinérante



S'EXPRIMER

- Réunions publiques à chaque étape
- Registre d'expression
- Forums participatifs



CONTACT

Communauté de communes du Bocage Mayennais
1 grande rue 53120 GORRON
Tél : 02.43.08.47.47

© Aire Publique - 2015



ÉCONOMIE



HABITAT



DÉPLACEMENTS



AGRICULTURE



ENVIRONNEMENT





Un prix doux pour les habitants du Bocage Mayennais

En tant qu'habitants de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, vous bénéficiez d'un tarif à 2€ dès la 1^{ère} entrée. Gratuit pour les enfants—6 ans.

Une notoriété en évolution

17161 visiteurs accueillis sur le site en 2015
De bons retours quant à l'entretien, aux nouvelles structures d'accueil, aux animations...

Un Espace de Réception

En plein cœur du parc floral, pour les événements des Jardins et les réceptions privées : mariages, fêtes de famille, pique-niques...

Un accueil des groupes adultes, scolaires...

Visites guidées, ateliers pédagogiques. Tous les jours sur réservation

Les animations 2016

Chasse aux œufs, 27 et 28 mars
Neurodon, 29 avril et 1er mai
Marché de Printemps, 8 mai
Semaines de la Rose, 22 mai au 5 juin
Rendez-Vous aux Jardins, 5 juin
Peintres aux jardins, 26 juin
Garden-Party, 14 juillet
Ouverture du labyrinthe de maïs, 22 juillet
Journées des Hydrangea, 31 juillet au 15 août
Promenades en calèche, 3—10—17 août
Fête du Miel, 21 août
Journées du Patrimoine, 17 et 18 septembre
Art floral Ikebana, 18 septembre
Fête des Citrouilles, 9 octobre

OUVERTURE 2016 DU 27 MARS AU 1^{ER} NOVEMBRE

Les Mézerais à Colombiers du Plessis—Tél 02 43 08 02 08
www.jardinsdesrenaudies.fr

Et suivez-nous désormais sur Google+

<https://plus.google.com/+LesJardinsdesRenaudiesColombiersduPlessis/>

Fêtes et Manifestations

Vendredi 8 Janvier 2016	Vœux de la Municipalité <i>Salle des Loisirs - Chantrigné</i>	
Samedi 30 Janvier 2016	Soirée Théâtre	L'Esperluette des Vallées
Dimanche 31 Janvier 2016	Soirée Théâtre	L'Esperluette des Vallées
Vendredi 5 Février 2016	Soirée Théâtre	L'Esperluette des Vallées
Dimanche 7 Février 2016	Soirée Théâtre <i>Salle des Loisirs - Chantrigné</i>	L'Esperluette des Vallées
Samedi 20 Février 2016	Soirée Choucroute <i>Salle des Loisirs - Chantrigné</i>	USC Section Foot
Vendredi 27 Mai 2016	Assemblée générale – Buffet <i>Salle des Loisirs - Chantrigné</i>	USC Section Foot
Dimanche 12 Juin 2016	Vide-grenier <i>Terrain des Sports - Chantrigné</i>	A.P.E
Dimanche 26 Juin 2016	Tournoi Corpo – Méchoui <i>Terrain des Sports - Chantrigné</i>	USC Section Foot
Lundi 15 Août 2016	Concours de Boules Au profit de la lutte contre la Mucoviscidose <i>Terrain de boules – Salle des Loisirs – Chantrigné</i>	Associations locales
Dimanche 28 Août 2016	Repas champêtre <i>Terrain des Sports - Chantrigné</i>	Comité des Fêtes
Dimanche 2 Octobre 2016	Déjeuner Moules/Frites <i>Salle des Loisirs - Chantrigné</i>	A.P.E
Jeudi 20 Octobre 2016	Repas des Aînés <i>Salle des Loisirs - Chantrigné</i>	C.C.A.S